Septième Année. --- N° 764. 1 P.T. le Numéro Vendredi 13 Juin 1884

LE BOSPHORE EGYPTIEN

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

ABONNEMENTS

Égypte... Un an..... 60 fr. Six mois..... 35 » Trois mois..... 20 »
Étranger - Le port en sus.

Bureaux au Caire, rue de l'Ancien Tribunal

PAUL GIRAUD
Rédacteur en Chef, Directeur Propriétaire

Pour les Abonnements et Annonces, s'adresser à l'Administrateur, au Bureau du Journal.

INSERTIONS

		La Ligne
Annonces..	4me page	50 cent.
	3me page	1 fr.
Réclames		2 »
Chroniques et Faits divers		5 »

Par décisions de la Cour d'Appel et des Tribunaux de 1re Instance du Caire et d'Alexandrie, le *Bosphore Egyptien* a été désigné pour la publication des annonces et avis Judiciaires.

Le Caire, le 13 juin 1884.

Nous ne savons si le souvenir du 11 juin 1882 est de quelque influence sur l'esprit public, mais ce qui est certain c'est qu'à l'heure actuelle une excitation très grande règne dans toute l'Egypte, et que la capitale n'a pas échappé à cette triste contagion.

Nous avons parlé hier du mécontement qui commençait à se manisfester dans la Haute-Egypte depuis Assiout jusqu'à Assouan, nous pouvons parler aujourd'hui de la surexcitation qui s'empare des esprits des habitants du Delta.

Ce n'est plus un secret pour personne que des réunions clandestines ont lieu journellement dans les villages et au Caire même il n'est pas de jour où des conciliabules ne soient tenus pour examiner les moyens révolutionnaires à employer pour débarrasser le pays du joug de l'étranger.

Le plus triste dans toute cette affaire, c'est que les sentiments les plus mauvais, les plus pervers, trouvent un milieu où ils se développent avec une facilité inconcevable et que les pratiques anglaises ont admirablement préparé le terrain pour une explosion devant servir de prétexte à une déclaration de prise de possession ou d'établissement de protectorat.

A notre avis, la situation est des plus graves, et c'est à juste titre que l'inquiétude gagne les colonies peu disposées à se voir massacrées, ainsi qu'il leur est arrivé au 11 juin 1882.

Nous ne savons pas véritablement à quoi pensent les fameux policiers anglais que la mauvaise fortune et M. Clifford Lloyd nous ont imposés; au lieu d'envoyer leurs mouchards parcourir la Haute-Egypte à la recherche des irlandais ennemis de M. Clifford Lloyd, au lieu d'inventer la sinistre farce du dépot de la dynamite à la citadelle pour tâcher de compromettre l'honorable membre du Parlement O'Kelly, au lieu de faire filer par leurs alguazils les rédacteurs du *Bosphore*, ces policiers aussi incapables que coûteux feraient bien mieux d'empêcher des réunions où il est question du massacre des Européens.

Car il ne faut pas se le dissimuler, le mouvement se prononce contre les anglais seuls, mais au jour d'une explosion possible les révolutionnaires ne distingueraient pas entre Anglais et Autrichien, Italien et Français.

A cette heure ce ne serait plus la force d'inertie que l'Egyptien continuerait à opposer aux entreprises anglaises, ce serait la force excitée par la haine.

Et voilà où nous en sommes arrivés après deux ans d'occupation anglaise.

Ils sont venus, nos sauveurs, pour rétablir et maintenir l'ordre, pour ramener la confiance, pour relever le pouvoir du Souverain, pour rendre à l'Egypte son ancienne prospérité et protéger les colonies.

Les colonies ont été si bien protégées qu'elles sont ruinées ; voilà deux ans que les bombes de Seymour unies aux torches des Arabistes ont fait de cette perle de la Méditerranée, de la florissante Alexandrie, un monceau de ruines et de cendres, et les indemnités dues aux victimes de ces désastres ne sont pas encore payées ; ils ont si bien fait pour rendre à l'Egypte son ancienne prospérité, que le fellah en est réduit à la mendicité, que les ouvriers européens meurent de faim, que les caisses de l'Etat sont vides et que la banqueroute se dresse menaçante dans l'aurore de demain ; ils ont si bien travaillé pour rétablir et maintenir l'ordre qu'à cette heure le Gouvernement égyptien n'a pu arriver à mettre un terme au brigandage qui désolait nos campagnes, qu'en opérant en dehors de la police anglaise et pour ainsi dire à son insu.

Et l'autorité légitime du Souverain, et le pouvoir du Khédive ? Qu'en ont-ils fait ? Le dernier des inspecteurs de police anglais a aujourd'hui plus de pouvoir en Egypte que le petit-fils de Mehemet Ali.

Tout le mal vient d'eux et d'eux seuls ; eux seuls sont la seule cause du trouble sans précédent qui règne dans la vallée du Nil ; c'est grâce à eux que l'insurrection du Mahdi a pris ce caractère religieux qu'elle n'avait pas au début et ce développement immense qui menace d'embraser demain l'Afrique et l'Asie.

Des aveugles, des imbéciles ou des gens bassement intéressés ont soutenu dans les débuts que le maintien de l'armée d'occupation était indispensable ; que répondraient aujourd'hui ces individus, aujourd'hui que les politiciens de Londres nous ont montré quelle triste besogne ils étaient capables d'imposer à cette armée ?

Non, mille fois non, les Anglais n'ont rien fait de bon, absolument rien de bon depuis le jour où le malheur les a conduits parmi nous et il est à souhaiter que la conférence qui va se réunir à Londres trouve un moyen de leur faciliter l'évacuation d'un pays où ils n'auraient jamais dû entrer.

C'est en prévision de ces événements que nous ne saurions trop condamner ceux des égyptiens qui seraient disposés à cette heure à se livrer à quelque acte de folie coupable, disons le mot, à quelque acte révolutionnaire, car il est certain que le premier résultat de leur conduite serait d'éterniser chez nous la cause des maux dont nous souffrons tous.

C'est le moment ou jamais de rester calme et de ne fournir aucun prétexte à nos *protecteurs* de devenir nos *maîtres*.

On assure que des différents très sérieux se seraient élevés entre sir Benson Maxwell, l'honorable procureur général des Tribunaux indigènes et M. le docteur Crookshank, directeur général des Prisons.

Nous n'entrerons pas dans le détail des motifs qui ont provoqué ces discussions ; mais nous croyons savoir que sir Benson Maxwell aurait menacé de donner sa démission si on ne lui rendait pas justice.

M. de Lesseps vient de remporter une brillante victoire. L'assemblée générale de la Compagnie de Suez, après d'assez vives discussions, a adopté, à une énorme majorité, les propositions de son illustre président. Approbation des comptes, du dividende, des vérificateurs du conseil, des modifications relatives à la réserve ; élection de M. Victor de Lesseps fils et des autres candidats proposés comme administrateurs. Enfin la lutte a été très chaude pour l'adjonction d'administrateurs anglais, mais le vote favorable aux propositions justes et pratiques de M. de Lesseps a compté 2,608 voix contre 556. Au mois de mars dernier, ces questions étaient moins connues et le conseil n'a pu obtenir que 82 voix de majorité. On s'est rendu compte des difficultés et même de certains dangers, depuis lors. Les administrateurs anglais, armateurs ou négociants, défendront les intérêts de la navigation britannique. Cela met fin à l'agitation qui s'était manifestée en Angleterre.

D'autre part, on n'abandonne pas ce canal universel sous l'influence exclusive, ni prépondérante des Anglais.

Quant à la création d'un second canal concurrent, il est presque sûr, grâce à l'habileté avec laquelle a manœuvré M. de Lesseps, que cette question restera enterrée.

La seule idée pratique est l'élargissement du canal existant ; c'est ce qui aura lieu.

Voilà donc encore une épineuse affaire égyptienne arrangée à la satisfaction générale. Cela facilitera d'autant plus l'entente des puissances dans la prochaine conférence de Londres.

Les autorités anglaises, ayant émis des doutes sur l'authenticité des nouvelles qui annonçaient la chute de Berber, ont télégraphié, dit-on, au major Kitchener pour lui demander des renseignements précis à ce sujet.

Il paraît que le major Kitchener se serait montré assez mécontent que les nouvelles qu'il avait envoyées aient été mises en doute et qu'il les aurait pleinement confirmées

---

Le bruit court au Caire, dans les sphères britanniques que M. Cuzzi, l'agent anglais fait prisonnier en avant de Berber, se serait vu forcé d'embrasser l'islamisme pour échapper à la mort.

Nous croyons savoir que les travaux commencés ces jours-ci pour établir le produit des différentes cultures pratiquées en Egypte et les comparer au prix de l'impôt, sont achevés.

Le Gouvernement de Son Altesse en aurait fait l'objet d'une communication expresse au cabinet de Londres et lui aurait demandé de prendre en considération la situation désastreuse que révèlent ces états, dans les discussions qui vont s'ouvrir sur la réorganisation des finances du pays.

Il résulte de nos renseignements particuliers qu'une Commission spéciale (composée exclusivement de fonctionnaires anglais) aurait été chargée par Nubar pacha d'étudier la question — et qu'elle aurait été amenée à conclure à la nécessité d'un dégrèvement général des terres Karadjis dans la proportion approximative d'un cinquième pour la Haute-Egypte et d'un septième pour la Basse-Egypte.

Nous sommes convaincus que l'assiette de l'impôt doit être révisée, modifiée, et que ses bases doivent être réduites ; mais nous sommes aussi convaincus de l'exagération des chiffres mis en avant. Nous n'approuvons pas davantage les procédés par trop simples et par trop radicaux qui ont été proposés.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La presse anglaise mène une rude campagne contre M. Gladstone, parce qu'il cherche à s'entendre avec la France, mais les journaux anglais ne semblent avoir ni la connaissance complète ni la responsabilité des difficultés au milieu desquelles se débat le gouvernement britannique. D'ailleurs l'entente avec la France, c'est l'entente avec toutes les puissances, car le cabinet de Paris a pris pour base de ses négociations les intérêts généraux de l'Europe.

Tout porte à croire, dit la *Correspondance Politique* de Vienne, que l'adhésion des autres puissances ne tardera pas à être donnée à l'arrangement actuellement ébauché. Malgré bien des difficultés, la conférence doit avoir lieu, et ce sera probablement dans la seconde moitié de ce mois.

Les indiscrétions de la presse anglaise sur la conférence gênent les négociations déjà très-difficiles. Il est regrettable que les ministres britanniques n'aient pas assez bien gardé le secret promis. Mais ils ont été pressés de questions au Parlement. Vraiment, le Parlement actuel avec ses mille questions renouvelées rend les négociations internationales extrêmement difficiles.

En proposant la conférence, le cabinet de Londres devait bien penser qu'on ne pourrait parler de la Dette actuelle ni des emprunts futurs sans parler de garanties. Mais pour apprécier les garanties, comme elles le méritent, il faut apprécier l'état politique de l'Egypte, si troublé aujourd'hui. Sans ordre, point de garanties. L'Angleterre demande qu'on l'aide, c'est très bien ; mais il faut qu'elle renonce à sa politique exclusive en Egypte. Donc, contrôle international sur les finances et évacuation du Delta dans un délai raisonnable. Seulement, bien entendu, c'est à l'Angleterre à rétablir l'ordre sur le Nil. Elle doit rendre à l'Europe une Egypte pacifiée. La France ne veut absolument pas faire le gendarme, parce qu'elle n'a pas créé les difficultés et parce qu'elle ne rêve pas de protectorat sur le pays des Pharaons.

De toutes les parties de l'Angleterre, un cri de rage s'est élevé contre le gouvernement au sujet de son plan relatif à un nouveau système de contrôle en Egypte, mais il semble qu'il y aura un revirement d'opinion dès qu'on connaîtra les faits.

Cette rage patriotique, très louable, du reste, au point de vue où se placent certains journaux anglais éclate surtout dans les journaux conservateurs.

La *Saturday Review*, commentant les déclarations faites par lord Granville et M. Gladstone, à la veille des vacances de la Pentecôte, estime que le Parlement, loin d'être considérablement rassuré n'a, au contraire, reçu aucune assurance. Il n'en a d'autre que celle, peu réjouissante d'ailleurs, de savoir que le gouvernement viendra déclarer un de ces jours, qu'il a conclu avec les puissances européennes un arrangement par lequel tous les fruits de l'occupation de l'Egypte, qui nous a coûté si cher et nous a causé tant de soucis, seront entièrement sacrifiés.

Nous sommes en Egypte, ajoute la *Saturday Review* ; nous n'avons pas besoin de conférence pour y rester.

Il est au contraire probable que la conférence finira par nous en faire sortir. Le cabinet tout entier croit encore aujourd'hui, malgré les récents combats de Teb et de Tamanib, que les rebelles pourront

être ramenés à l'obéissance par la persuasion, et que par conséquent il est inutile de les combattre par les armes.

Tous les évènements prouvent, au contraire, que les garnisons de l'intérieur ne pourraient être secourues qu'à grands frais et au prix de grandes difficultés; l'on peut en outre admettre que les puissances auxquelles M. Gladstone veut accorder une place dans l'administration de l'Egypte, ne sont nullement disposées à abandonner le Soudan à l'anarchie et au Mahdi. En somme, de quelque côté que nous examinions la politique du gouvernement et ses conséquences, partout nous trouvons que les ministres ont subi des échecs lamentables, excepté là ou l'opinion publique les a forcés à abandonner leur principe pour la conduite future du Cabinet, lorsque son passé ne nous montre qu'une suite uniforme d'insuccès.

Le *Spectator* n'est pas du tout satisfait des déclarations de M. Gladstone à propos des négociations qu'il poursuit avec la France relativement à la conférence.

Nous ne croyons pas précisément, ajoute le *Spectator*, que M. Gladstone médite une duperie.

L'idée de conclure un traité en vertu duquel l'Angleterre serait tenue d'évacuer l'Egypte à une date déterminée, sans égard pour les circonstances, est à notre avis tout bonnement absurde.

Loin de soupçonner une duperie, nous croyons au contraire que le gouvernement est sur le point de se montrer beaucoup trop conséquent avec lui-même, beaucoup trop sincère. Il va répéter à l'Europe les promesses tant de fois faites d'évacuer l'Egypte le plus tôt possible ; peut-être même fixera-t-il le jour où il s'engage à se retirer, puis il viendra demander au Parlement et au pays s'il ratifie ou non cet engagement. Si le Parlement refuse, ce qui est fort probable (et c'est pour cela que M. Gladstone a refusé mardi toute discussion publique de la question égyptienne) il faudra consulter le pays ; car le chef du cabinet verra son avenir tellement engagé dans cette grave affaire, qu'il demandera au pays de se prononcer définitivement à cet égard. Il ne serait pas possible de suivre une ligne de conduite plus correcte, plus conforme aux traditions constitutionnelles et en même temps plus en harmonie avec la déférence que, dans ces derniers temps, on a cru devoir montrer pour le peuple. Le cabinet consultera donc le Parlement, puis la nation, sur l'arrangement conclu, et avant de réunir la conférence qui doit formellement consacrer l'élargissement des pouvoirs de la Commission de la Dette publique. Le procédé ne peut manquer de satisfaire même les républicains les plus avancés.

A côté de ces articles irrités de la presse conservatrice anglaise, articles qui ont pour résultat de retarder la question plutôt que de l'avancer, nous croyons devoir citer nn extrait de la *Post* de Berlin, journal officieux de M. de Bismark :

En 1882, l'Angleterre a dirigé tous ses efforts vers ce but: évincer la France de l'Egypte ; elle a assumé la responsabilité de doter ce dernier pays d'une organisation meilleure que celle du condominium. De plus, pendant des années elle a créé des difficultés de tout genre à la politique coloniale bien légitime que poursuivait la France à Tunis et au Tonkin, et lui a fait échec en toutes choses.

Maintenant l'Angleterre se voit dans la nécessité amère de confesser à la France ses erreurs, ses fautes, son impuissance dans la vallée du Nil.

La tentation était grande pour la France de rendre au cabinet anglais le mal que celui-ci lui avait fait. Mais le gouvernement français, il faut lui rendre cette justice, n'a pas abusé de l'occasion favorable qui lui était offerte de se venger. Il a accueilli amicalement les ouvertures de l'Angleterre, et y a répondu d'une façon conciliante. Et pourtant que de lances n'avait-on pas rompues en Angleterre contre le condominium. Des ministres anglais avaient même déclaré catégoriquement que tous les malheurs de l'Egypte avaient leur source dans cette funeste institution.

La France est aujourd'hui d'accord qu'il ne faut pas faire revivre ce condominium; mais comme les finances de l'Egypte sont en plein désordre, et que l'anarchie la plus scandaleuse règne dans la vallée du Nil, elle exige avec raison d'autres garanties, pour la protection des intérêts si légitimes et si importants qu'elle a dans ces régions.

Malgré l'affirmation des dépêches qui nous ont été transmises par les agences télégraphiques, on ne semble pas trop compter, en Europe, sur l'envoi de troupes turques dans le Soudan, et l'on paraît croire que la demande de l'envoi d'un corps expéditionnaire faite au Sultan par lord Granville n'est qu'une tactique pour forcer la Sublime Porte à diminuer ses prétentions et à accepter de participer à la conférence sur les bases proposées.

Le gouvernement ottoman paraît décidé cependant à maintenir ses droits sans chercher à leur donner de l'extension, mais aussi sans les réduire, tels qu'ils résultent des traités et du dernier firman qui a investi le Khédive actuel de son pouvoir.

Plusieurs raisons l'engagent à prendre et à garder cette attitude, dit notre confrère le *Temps*. Les pertes de territoire que le Sultan a subies sont tellement considérables, qu'il considère comme un devoir plus strict encore de ne céder aucune parcelle de son empire actuel, à moins d'y être contraint par une nécessité inéluctable.

Cette considération est d'autant plus forte que l'Egypte et ses annexes sont terre musulmane, et qu'il y a là un motif tout particulier pour le khalifat de faire preuve de fermeté devant le monde islamite. La Porte compte aussi sur la bienveillance des puissances qui, dans son opinion, ont dû être défavorablement impressionnées par la manière dont l'Angleterre a rempli la mission qu'elle avait assumée.

Le *Temps* ne croit pas que, dans ces conditions, le gouvernement ottoman ait jamais songé à envoyer des troupes au Soudan et à faire ainsi le jeu de l'Angleterre.

Si la proposition, émanée, comme on le sait par les révélations de la *Pall Mall Gazette* de l'initiative isolée du comte Granville, a été vraiment portée à la Sublime-Porte par lord Dufferin, elle n'a pu y trouver un accueil favorable, car elle n'emportait, à coup sûr, point le seul corollaire qui pût la faire agir, à savoir un engagement formel de l'Angleterre d'évacuer l'Egypte à date fixe.

Nous avons déjà dit que le gouvernement turc n'a point jusqu'à présent répondu à cette ouverture du chef du Foreign-Office. La seule notification officielle qu'il ait faite à Londres a été l'acceptation de l'invitation à la conférence. Sur ce dernier point, la Porte avait, paraît-il, sondé officieusement les grandes puissances, qui toutes ont donné à la Turquie le conseil amical de prendre part à la conférence et de ne point s'enfermer dans une abstention qui pourrait lui être nuisible.

NOUVELLES COLONIALES

A une époque où toute la politique de l'Europe roule sur ce point : la question coloniale, aussi bien pour la France et l'Allemagne que pour l'Angleterre, nous croyons qu'il sera intéressant pour nos lecteurs d'avoir dorénavant sous ce titre un résumé des nouvelles qui nous seront parvenues.

Les opérations militaires n'ont pas encore commencé à Madagascar et l'amiral Miot attendait, au départ du dernier courrier, les renforts qui lui étaient envoyés du Tonkin, pour mettre fin d'une façon décisive à la résistance des Hovas et de ceux qui les excitent dans la coulisse.

Il est cependant intéressant de constater aujourd'hui que la commission parlementaire de France nommée pour l'examen des crédits de Madagascar a entendu, le 31 mai, M. Grandidier, l'explorateur bien connu, et M. Georges Borelli qui a joint aux nombreux comptoirs sur les côtes d'Afrique de sa maison de commerce, les anciens comptoirs de la Maison Roux de Fraissinet, à Madagascar.

M. Grandidier a donné d'intéressants détails sur la configuration de l'île, l'esprit des populations, les difficultés qu'offrirait une expédition à l'intérieur. Il a conclu que l'occupation d'une partie de la côte nord-ouest suffirait à assurer la prépondérance de la France.

M. Georges Borelli a fourni des renseignements sur les objets d'importation à Madagascar et sur ceux d'exportation de cette île.

La commission devait tenir une nouvelle séance le 4 juin.

.˙.

La prise de possession d'Obock par la France est un fait accompli et M. de Courcy y a été nommé résident.

Les officiers de « l'Infernet » viennent de terminer la délimitation de ce territoire. Il y a une centaine de kilomètres de côtes et 38 kilomètres de terrains en profondeur.

Le port est excellent, entouré de falaises et abrité contre les mauvais vents. Des bancs de corail forment comme un brise-lames. Une canonnière française, *l'Oriflamme*, y est restée pour établir un feu à l'entrée du port. Mais voici qui est plus important : tout est cher pour les navires à Aden, sauf le charbon. Pas d'eau douce, pas d'herbes, pas de légumes. A proximité se trouve Obock où les légumes d'Europe ont été dernièrement semés et ont parfaiment réussi.

Dès qu'il y aura un dépôt de charbon, les navires auront plus d'avantages à Obock qu'à Aden, n'en déplaise à MM. les Anglais.

.˙.

La question du Maroc vient d'entrer dans une phase nouvelle et la presse espagnole, poussée par l'Angleterre, ne dit plus aujourd'hui que la France veut s'annexer le Maroc. Elle dit seulement que la France a le projet d'étendre sa frontière algérienne du nord-ouest jusqu'au-delà de la rivière Maluya, ce qui constituerait une annexion de trente-huit lieues de terrain. Elle presse l'Espagne de demander l'établissement d'un port franc à l'embouchure du Maluya.

L'Imparcial, notamment, fait remarquer que toutes les autorités militaires françaises, depuis le maréchal Bugeaud, ont constamment poussé la France à placer sur la rive droite du fleuve Maluya la frontière nord-ouest de l'Algérie.

Par là, on établirait une voie commerciale avec Oran et l'on mettrait, par des routes de caravanes, l'Algérie en communication avec les principaux marchés arabes du nord-ouest de l'Afrique et du Sahara, de l'autre côté des montagnes de l'Atlas.

Rappelons qu'en 1880, alors que M. Albert Grévy était gouverneur de l'Algérie, la question avait déjà été soulevée ; elle fut provisoirement résolue par la démission de M. Journault qui, ayant pris l'initiative d'envoyer une colonne mobile sur la frontière du Maroc, fut désavoué par le gouvernement.

Après les événements du Sud-Oranais, de nouvelles difficultés se produisirent. Bou-Amena et les insurgés du Sud-Oranais avaient préparé sur le territoire marocain leurs incursions et se réfugiaient à Figuig, à l'abri des attaques de nos soldats.

La ligne imaginaire qui est censée séparer le Maroc et l'Algérie est vague, indéterminée.

Or, une frontière naturelle est toute proche, toute trouvée, c'est la rivière de la Maluya, que le maréchal Bugeaud avait indiquée comme devant servir de ligne de démarcation incontestée entre les deux territoires.

La Maluya est une rivière assez large, qui roule de l'eau en toute saison et qui n'est guéable qu'en certains endroits.

Mais pour nous donner cette frontière, le Maroc serait obligé de faire un sacrifice, d'abandonner une bande de territoire, bande qui compte bien, rien que dans le Tell, plusieurs centaines de kilomètres carrés.

Sans compter les oasis du Sud, Figuig et son agglomération, et les Ksours, l'Amalat d'Oudjda tout entier passerait en notre possession.

.˙.

D'après les dernières nouvelles qui nous parviennent du Tonkin, la ville de Tuyen-Quan, sur la rivière Claire, a été attaquée par deux bataillons et cinq canonnières, et occupée après une faible résistance. La place était défendue par les débris des bandes de Bac-Ninh et de Hong-Hoa.

Après avoir installé une garnison dans la citadelle, le général Millot se dispose à rentrer à Hanoï.

FEUILLETON DU *BOSPHORE EGYPTIEN*

12

LES AMOURS D'UNE EMPOISONNEUSE

IV

A LA BASTILLE

M. le marquis de Brinvilliers s'occupait peu de nous ; commensal du logis, j'y avais remplacé le maître, et nous pouvions tous les jours, à toute heure, sans dangers, abrités par son insouciance, nous enivrer de voluptés, quand le soupçon entra dans notre intérieur sous la figure du lieutenant civil.

Reproduction interdite pour tous les journaux qui n'ont pas de traité avec la Société de Gens de Lettres.

C'est un terrible gentilhomme que M. Dreux d'Aubray, et nous aurons plus d'un compte à régler ensemble.

Le marquis avait fermé les yeux ; M. d'Aubray les lui ouvrit par force. Par ses soins, par ses déclamations tyranniques, par ses violences même, je dus quitter l'hôtel.

Nous n'avions pas pourtant renoncé à nous voir, et j'avais découvert un nid discret et mystérieux pour y cacher nos amours.

Servi par je ne sais quel démon, le lieutenant civil parvint à découvrir notre retraite.

Il avait deux fils, pourtant, et ces deux fils portent l'épée !...

L'arbitraire lui parut une arme plus sûre pour nous atteindre. Muni d'une lettre de cachet, entouré de suppôts de police, il fit un jour irruption dans notre bonheur, et les portes de cette prison se refermèrent sur moi.

Oh ! mais j'en sortirai un jour, dussè-je user ma vie à l'œuvre de délivrance.

Rentré dans le monde des vivants, oh ! j'en ferai sortir cet homme et ses fils. Ils ont répudié l'épée pour me frapper, ce n'est pas par l'épée que j'assurerai ma vengeance !

Voilà pourquoi, Exili, je me suis donné à vous, voilà pourquoi la réflexion m'a rendu fort contre les folles terreurs, contre de stupides scrupules ; voilà pourquoi, enfin, il me faut votre science, car votre science tue.

Elève ou complice, prenez-moi, ni l'un ni l'autre ne failliront à la tâche.

Pour toute réponse, l'Italien se leva et marcha droit au mur contre lequel s'étendait sa couchette.

Sous la pression de sa main, une large pierre tourna dans son alvéole et démasqua aux yeux étonnés de Sainte-Croix une cavité profonde dans laquelle se trouvaient rangés, comme dans une armoire, quelques cornues, des alambics, divers récipients de grès ou de verre, des pots renfermant des substances inconnues, des fioles pleines d'une liqueur mystérieuse, un petit tas de charbon et un réchaud.

Il apporta silencieusement ce réchaud au milieu du cachot et alluma le charbon.

Puis, répondant à l'interrogation muette de son compagnon :

— Les gens qui ont besoin de moi, dit-il, et il y en a qui touchent au trône, ne m'ont laissé ici manquer de rien. C'est par eux et pour eux que j'ai improvisé ce laboratoire.

Il y a ici, ne vous en déplaise, de quoi satisfaire toutes les ambitions et assurer toutes les vengeances. Jusqu'alors, je n'avais eu à mes côtés que des compagnons, — ceux-là sont morts, — il me fallait un disciple.

Sainte-Croix interrogea anxieusement Exili des yeux.

—Oui, reprit l'Italien, ils sont tous morts; l'air de ce cachot est fatal ; le médecin de la Bastille a assisté, impuissant, à leur agonie, et c'est à peine si à ces maladies étranges il a pu assigner un nom.

Mais pour toi, nul danger, mes espérances te sauvegardent ; le démon de l'orgueil t'a envoyé ici, il ne pouvait me donner meilleur disciple.

Sois l'héritier de mes secrets, sois le ministre de mes haines ; à toi cette science fatale. Si nous sortons ensemble, nous dominerons ensemble, si tu sors seul, tu me vengeras. Et maintenant, à l'œuvre, mon élève !

V

UN MAITRE EMPOISONNEUR

Ils travaillèrent longtemps, les sombres alchimistes ! Une année entière les vit penchés sur le creuset où s'élaborait le grand œuvre des poisons.

Sainte-Croix, désormais tout acquis à l'Italien, et converti au meurtre plus encore par la violence de ses ressentiments et de son caractère que par les déclamations vertigineuses et les paradoxes infâmes de son compagnon, Sainte-Croix, disons-nous, s'était jeté à corps perdu dans cette science du crime.

Il y apportait cette passion que nous lui avons vu mettre au service des actes les moins importants de sa vie, et cette passion s'aiguillonnait encore, dans les circonstances actuelles, de toute la fureur de sa haine pour ceux qu'il accusait de l'avoir enlevé à son monde d'aventures, de plaisirs et d'amours, de toutes les angoisses d'une captivité dont la durée menaçait de devenir éternelle.

Une partie des Pavillons noirs a demandé à faire sa soumission.

Toutes les mesures sont prises pour mettre garnison à Lang-Son, Chat-Ké Cao-Bang, aux dates fixées.

L'occupation de Tuyen-Quan nous rapproche de la frontière de Chine; elle a évidemment fait tomber le premier poste de douane des Pavillons noirs établi à Tuen-Quan, sur le fleuve Rouge. Comme nous l'avions prévu, il y a eu une toute petite résistance et l'on a tiré quelques coups de fusil, mais c'est un incident qui a d'autant moins d'importance que le général en chef annonce qu'une partie des partisans de Luh-Vinh-Phuoc a demandé à faire sa soumission. Les Pavillons noirs ont fondé dans cette partie du Tonkin une colonie agricole et, tout compte fait, sachant qu'ils seront reçus avec peu de sympathie en Chine, rien d'étonnant à ce qu'ils préfèrent rester sur les territoires qu'ils ont mis en valeur.

Nous apprendrons avant peu l'occupation de Sang-Son et de Cao-Bang, car c'est le 6 juin que les Chinois doivent évacuer ces deux places.

TÉLÉGRAMMES

(Agences Havas et Reuter)

Bruxelles, 11 juin.

Les élections en Belgique ayant produit une majorité catholique, l'arrivée au pouvoir d'un Cabinet catholique est probable.

(Havas).

—

Rome, 12 juin.

Chambre des Députés. — M. Mancini constate que le gouvernement français a donné des assurances qu'il n'a aucune intention de rien changer au statu quo du Maroc; cependant le Gouvernement italien reste sur ses gardes afin de prévenir le cas échéant tout changement dans l'équilibre des pouvoirs dans la Méditerranée.

—

New-York, 12 juin.

M. Tilden a refusé la candidature démocratique pour la présidence des Etats-Unis.

—

Bruxelles, 12 juin.

Le Cabinet a donné sa démission par suite du succès des cléricaux.

—

Londres, 12 juin.

L'ex-Khédive Ismaïl pacha est arrivé.

Le *Daily News* émet l'opinion que, si l'Angleterre voulait continuer à occuper l'Egypte après 1888, l'évacuation ne pourrait avoir lieu qu'autant qu'elle serait réclamée par l'unanimité des Puissances.

(Reuter)

Obsèques de M. Rogers Bey.

Hier au soir, à 6 heures, ont eu lieu au cimetière anglais, au Vieux-Caire, les funérailles de Rogers bey, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro.

S. E Nubar pacha, président du Conseil des Ministres; Mahmoud pacha El-Falaki, Ministre de l'instruction publique; Abd-el-Rahman bey Rouchdi, Ministre des travaux publics; M. Egerton, chargé d'affaires du gouvernement britannique; général Stephenson, commandant en chef de l'armée d'occupation, honoraient de leur présence cette triste cérémonie. L'Institut égyptien, dont Rogers bey était le vice-président, était représenté par M. Maspéro, président actuel, membre de l'Institut de France; par Abbate pacha, vice-président; Yacoub pacha Artim, sous-directeur d'Etat au Ministère de l'instruction publique; Jullien Barrois, secrétaire général du Ministère des travaux publics; Vidal bey, directeur de l'Ecole de droit; Borelli bey, avocat du Gouvernement, etc., etc. Dans l'assistance fort nombreuse, nous avons remarqué : Sir Evelyn Wood Sirdar; M. Keller, contrôleur général de la Daïra Sanieh; le colonel Scott Moncrieff, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics; Nachaat pacha, sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'intérieur, M. Ornstein, f.f. de sous-secrétaire d'Etat au Ministère des finances; M. Ant. Pietri, directeur du Contentieux des Ministères des affaires étrangères et de la justice; Fitz-Gérald, directeur de la Comptabilité au Ministère des finanses; M. Mazuc, directeur des Contributions indirectes; le général comte della Salla pacha, aide de camp de S. A. le Khédive; Zeki bey, Maître des Cérémonies de Son Altesse; Larmée pacha; baron de Malortie; Messedaglia bey et de nombreux fonctionnaires et employés du Gouvernement.

Après les prières d'usage, les dépouilles mortelles de Rogers bey ont été mises en terre, et sur la tombe M. Maspéro, en sa qualité de président de l'Institut Egyptien, a prononcé quelques paroles d'adieu au savant distingué qui est enlevé à l'Egypte après y avoir fourni une longue carrière et avant d'avoir terminé d'intéressants travaux dont il avait annoncé la publication.

Abbate pacha a ensuite adressé un dernier adieu à Rogers bey, au nom de la Société khédiviale de géographie.

Rogers bey est mort en laissant derrière lui une femme désolée et des enfants en bas âge; nous croyons savoir que le plus clair des biens qu'il laisse consiste dans les collections qu'il serait fâcheux de voir prendre la route de l'Etranger. Certes, les finances égyptiennes ne sont pas dans un état brillant, mais il nous semble impossible que l'Egypte se laisse enlever par le *British Museum* des objets et des collections qu'il sera impossible de reconstituer.

RÉGLEMENT D'ORGANISATION JUDICIAIRE

POUR LES PROCÈS MIXTES EN ÉGYPTE

(Suite).

§ II. — *Inamovibilité des Magistrats, avancement, incompatibilité, discipline.*

ART 7 *(ancien article 19)*

Les juges qui composent la Cour d'appel et les Tribunaux sont inamovibles.

ART. 8 *(ancien article 20.)*

La permutation des juges d'un Tribunal à un autre n'aura lieu que de leur consentement et sur le vote de la Cour d'appel qui prendra l'avis des Tribunaux intéressés.

ART. 9 *(ancien article 21.)*

Les fonctions de magistrat sont incompatibles avec toutes autres fonctions salariés et avec la profession de négociant.

ART. 10.

Les conseillers et juges ne pourront recevoir du Gouvernement Egyptien, à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, aucun titre, aucune distinction honorifique.

Tous les juges de la même catégorie recevront les mêmes appointements. L'acceptation d'une rénumération en dehors de ses appointements, d'une augmentation des appointements, de cadeaux, de valeurs ou d'autres avantages matériels, entraîne, pour le juge, la déchéance de l'emploi et du traitement sans aucun droit à une indemnité.

ART 11 *(ancien article 24.)*

Les conseillers seront jugés en matière disciplinaire par la Cour réunie en assemblée générale.

Le conseil de discipline qui aura à juger un magistrat de première instance, se composera de six conseillers à la Cour d'appel et de six juges délégués par les Tribunaux de première instance.

La peine de la destitution ne pourra être prononcée qu'à la majorité des trois quarts des voix.

ART. 12 *(ancien article 25.)*

Toute plainte présentée au Gouvernement par un Agent Diplomatique ou Consul Général, en sa qualité officielle, contre un conseiller ou un juge, pour cause disciplinaire, sera transmise au Procureur Général pour qu'elle recoive la suite qu'elle comporte.

§ III. — *Audiences, langues judiciaires, avocats.*

ART. 13 *(ancien article 15.)*

Les audiences seront publiques, sauf dans le cas où le Tribunal, par une décision motivée, ordonnera le huis-clos dans l'intérêt de l'ordre public ou des bonnes mœurs.

La défense sera libre.

ART. 14 *(ancien article 16.)*

Les langues judiciaires employées devant les Tribunaux pour les plaidoiries et la rédaction des actes judiciaires et sentences, sont : l'arabe, l'anglais, le français et l'italien.

Toutefois, les Tribunaux pourront autoriser les parties à présenter leurs observations dans telle langue qu'ils jugeront utile.

ART. 15 *(ancien article 17.)*

Les parties auront toujours la faculté de comparaître en personne devant toutes les juridictions.

Les avocats admis par la Cour et inscrits au tableau pourront seuls représenter et défendre les parties devant la Cour d'appel et les Tribunaux de première instance.

Elles pourront être représentées devant les délégations de justice sommaire par des mandataires agréés par les Tribunaux de première instance dont dépendent ces délégations.

Toutefois, en cas d'empêchement, le Président pourra exceptionnellement autoriser les parties à se faire représenter par un mandataire spécial.

Le Gouvernement Egyptien conserve le droit de se faire représenter dans tous les cas par qui il jugera opportun.

Il y aura des barreaux distincts auprès de la Cour d'appel et auprès de chaque Tribunal dont le siège n'est pas au chef-lieu de la Cour.

(A suivre).

CANAL DE SUEZ

10 *Juin*

Clan Murray, st. ang. de Liverpool à Bombay.
Prinz Alexander, st. alle. de Hong-kong à Jamaïque.
Khédive, post. ang. de Londres à Bombay.
Kuight of St George, st.ang., de Bombay à Anvers.
Bringlas, st. ang., de Bombay à Gênes
City of agra, st. ang., de Liverpool à Calcutta.
Noord Holland, st. hol., de Batavia à Marseille.
Fedele Primavesi, st. ang. de Bombay à Malte.

Tonnage net : 14.981 t. 02. —87 navires.
Recettes : 1.699.553 03.

DOCTEUR Fr. ENGEL
Médecin inspecteur d'HÉLOUAN

A la Pharmacie Allemande

Consultations gratuites pour les indigents de 4 h. 1/2 à 6 h. spécialement pour :

Maladies internes (Electrothérapie)
Maladies de la peau.

ON DEMANDE pour la distribution du journal un jeune homme connaissant le français et l'arabe. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

HOTEL DU NIL, Caire.

Le propriétaire de l'hôtel du Nil a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'à partir du 1er juin 1884, la table d'hôte sera servie dans le jardin de l'hôtel tous les soirs à 7 h. 30.

Henri FRIEDMANN

AVIS

M. Clément Bonnard a l'honneur d'informer le public que MM. BORTOLI FRÈRES, ayant résolu de supprimer leur succursale du Caire et de cesser leur commerce en Egypte, il viennent de lui céder leur magasin du Caire, dit

MAGASIN UNIVERSEL

Toutes les marchandises restant de la liquidation ayant été réexpédiées. **M. C. Bonnard** mettra en vente, pour son compte personnel, à partir du 15 juin courant de nouvelles marchandises à des prix extrêmement réduits.

CLINIQUE du docteur AHMED HAMDY bey, médecin chirurgien de la Faculté de Paris.

Consultations tous les jours de 8 à 9 h. a.m. et de 3 à 5 heures p. m en son domicile au quartier Ismaïlié; route 44, près le Consulat d'Italie.

Vient de paraître

A L'IMPRIMERIE FRANCO-EGYPTIENNE

J. SERRIÈRE

Editeur de la JURISPRUDENCE

DE L'HYPOTHÈQUE

JUDICIAIRE

EN EGYPTE

Lettre

A SON EXCELLENCE NUBAR PACHA

Par E. VERCAMER

Juge au Tribunal Mixte du Caire

La Bastille s'était refermée sur un homme médiocrement dangereux; elle devait se rouvrir sur un véritable fléau.

Le chevalier s'était, du reste, toujours senti entraîné vers les mystères de la toxicologie. Sans but avoué, sans projets déterminés, par séduction et par caprice, il avait cherché à approfondir et à s'approprier les secrets de cet art qui fut la grande occupation de cette partie du dix-septième siècle.

Jugez quelle ardeur il dut apporter, quels progrès il dut faire, sous un maître tel qu'Exili, et avec la pensée d'associer à ses vengeances le résultat de ses travaux.

L'Italien était merveilleusement doué pour enseigner; sa parole avait un éclat qu'on eut cru dérobé aux flammes du royaume infernal, une sauvage éloquence dont les prédications des *illuminés* des Cévennes allaient nous donner des modèles, et je ne sais quelle logique implacable qui divinisait l'assassinat en l'assimilant à la justice.

Nous n'hésitons pas à le déclarer, et l'histoire l'a enregistré avant nous, Exili était un empoisonneur de *génie*, si toutefois le nom de cette faculté sublime peut être appliqué à tout ce qui n'émane pas d'en haut, à tout ce qui ne s'exerce pas au profit de l'humanité.

C'était une de ces anomalies terribles comme les fastes criminels n'en ont fourni que trop à l'échafaud, depuis Cardillac jusqu'à Papavoine et Eliçabide.

Possédé de la rage de la destruction, comme ces *thugs* de l'Inde qui croient, en étranglant, bien mériter de leurs sanglantes idoles, il avait consacré toute son existence à la combinaison de substances vénéneuses et les avait réduites à une formule d'une effrayante simplicité:

— Je n'ai qu'un poison, disait-il souvent à Sainte-Croix, mais il est composé de tous les autres, et voici trente ans que je travaille à le perfectionner.

Ses effets sont certains. Seulement, ils varient selon la dose et suivant le *sujet*.

Administré dans une proportion mathématiquement réglée, il peut mettre des mois, des années à agir; quelques grains mis en plus, quelques gouttes ajoutées, et voilà une tombe ouverte aussi instantanément que par le couteau qui troue une poitrine, que par la balle qui frappe au cœur, que par la foudre qui brûle, qui broie, qui pulvérise!...

Ce poison revêt toutes les formes, s'attaque à tous les organes, déjoue toutes les investigations.

Ouvrez les cadavres qu'il fait, nul désordre ne décèlera sa présence, et souvent une maladie imaginaire deviendra sa complice.

Les Borgia, ces grands artistes, ont légué à ceux qui m'ont précédé ces secrets qui se perdraient, sans doute, dans l'avenir, si tu n'étais pas là pour les recueillir et les employer.

Mais les Borgia n'étaient que des enfants auprès des grandes choses que je rêve. Nous sommes destinés, l'un et l'autre, à reculer jusqu'aux dernières limites dn possible le domaine des phénomènes toxiques.

Rendre mortel un fruit, nn breuvage, un gant, une fleur, tout ce qui s'ingère, se touche ou se respire, niaiseries tout au plus dignes du Florentin René, le chimiste élémentaire de la reine Catherine! Il me faut l'idéal.

J'ai déjà découvert le narcotique, qui est l'image de la mort; je veux trouver le poison qui soit l'image de la vie, le poison invisible et impalpable qui corrompt l'air, qut tue à distance, qui peut, décentralisant son action, sacrifier aussi bien un peuple qu'un homme...

La satisfaction la plus absolue de toutes les passions qui dévorent l'humanité est dans la découverte de ce poison, mon fils, et il ne faudrait pas chercher ailleurs la pierre philosophale et le moyen de faire de l'or, à la poursuite desquels toutes les générations ont usé leur corps et perdu leur âme.

Le chevalier écoutait avec avidité ces divagations insensées.

Pourtant les jours se succédaient sans apporter de changement à son sort. Aucun bruit du dehors n'arrivait jusqu'à lui; rien ne lui annonçait la liberté prochaine; nulle nouvelle que sa maîtresse ou ses amis s'employassent en sa faveur, ne transperçait la quadruple enceinte de la forteresse pour relever son abattement par l'espérance.

(A Suivre).

EMILE GABORIAU.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. Neumann, Port-Saïd place de Lesseps Dépôt en gros et en détail de bière de Munich, **Pilsner** (Bohmen) **Biel noir** et **blonde Dreher**, de **Steinbruch**. Vins de Hongrie, du Rhin.—**Pepsin** stomacal **Bitter**. — **Cigares de Havane**.

GHILARDI ET GERARD AU CAIRE
En face la vieille Zaptié, Téléphone n. 46.
Depôt de toutes les fournitures et pièces de rechange pour machines, moulins et usines à égrenage. On se charge aussi des *commandes* de toutes sortes de machines pour l'industrie, les arts et les métiers. Tubes en fer pour conduites d'eau

JACQUES EMAN **CAIRE**. Commissions, Recouvrements et Representations. Locations. et change Opérations de douane. —Agence dans les principales villes d Egypte. Place de l'Opéra, vis-à-vis la Comp. de la Dette.

Ch. Jacquin Coiffeur, fournisseur de Son Altesse le Khédive. — Grand assortiment d objets d'etrennes N. 65 au Téléphone.

P. Lormant Fermier des annonces du *Bosphore Egyptien*. On traite à forfait pour toutes especes d annonces, reclames, etc.

Grand Hôtel des Bains à Hélouan Horaire du Chemin de fer du Midan : 10 h. matin, 2 h. 30 soir. De Hélouan : 7 h. 11 h. 30 matin. 4 h. 30 soir.

Schneider Pâtissier Confiseur, Esbekieh.— Bonbons fins, liqueurs des Iles, Fournisseur pour Bals et Soirées.

Hôtel d'Orient place de l'Esbekieh au Caire. Hôtel de 1re classe, se recommande par sa bonne situation et le confortable de ses appartements. Cuisine et service soignés. Omnibus à tous les trains. — Prix moderés. N. 48 au Téléphone.

Tano Esbékieh. — Antiquités, Objets d'art, Tapis d Orient, Chinoiseries, Meubles arabes.

Al Progresso **Jannuzzo et Tabegno**, Esbekieh. — Vêtements sur mesure Prix tres moderés — Etoffes françaises et anglaises

A. Laneuville Ex-argentier de la maison Khediviale— Dorure, Argenture et Réparations en tous genres — Maison Kantara El-Dick.

Cèbe Tabacs, Cigares et Cigarettes de toutes provenances. Vente des journaux d Europe et du *Bosphore Egyptien*, du *Phare d Alexandrie* et de *l'Egyptian Gazette*.

Md Korchid et Fischer Selliers et Carrossiers ont leur magasin Boulevard Abdul Haziz, près le Tribunal. Articles de propre fabrication, genre français et anglais. Les ateliers font face au magasin

Walker et Cie Seuls représentants de la maison Allsopp's pour les bières anglaises. Fournisseurs de l armée d occupation. Conserves, vins et spiritueux. N. 76 au Téléphone.

Spécialité de Chemises sur mesure. Bonne et prompte confection. Elégance et solidité. Reparations en tous genres. S'adresser Maison MARCELIN, près de l'Ancien Tribunal.

Esson et Cie 12, place de la Bourse — MARSEILLE. — Transports à forfait, affrêtement, Commission et Transit, ventes et achats à la commission. — Service spécial pour l Egypte, départs de Marseille chaque semaine par les vapeurs reguliers et chaque quinzaine par navires à voiles. — *N B.* Nous recommandons à nos clients d Egypte d'indiquer spécialement a leurs expediteurs qu'ils dirigent leurs envois a notre adresse directe : *Esson et Cie*, en *Gare Marseille*, en ayant soin de reclamer l'application des tarifs les plus réduits sur les chemins de fer.

Alexandre Economo Boulangerie Khédiviale, à côté M. Parvis, entrée rue du Mousky.

A. Albertini Alexandrie et Caire. Depôt de bière de Steinfeld et de Bavière. Esbékieh vis-à-vis Hôtel Royal.

Aly Osman Grand Dépôt de tabacs d Orient, Cigares et Cigarettes de première qualite Marchand et fabricant de Tarbouchs. — Esbékieh, route n. 1.

J. Hadjès Pharmacie Egyptienne (Esbekieh). — Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons d Europe. **Service de nuit.**

Ch. Chiaramonti Café de France. Entrepôt de vins fins et ordinaires, liqueurs et sirops assortis. — Prix très moderes.

P. Ayer, Graveur, Dessinateur, Horlogerie. Bijouterie, chiffres et timbres, etc., près les magasins Dracatos et Cie, Ezbékieh.

Cugini Praga Asphalte naturelle et Lave métallique pour trottoirs, terrasses, écuries, magasins etc. Spécialité de tuyaux et cuvettes en asphalte.

Pietro Romoli Depôt de GLACES et de papiers peints Ameublements et décorations Place de la Bourse, maison de l'Hôtel d'Orient. N. 9 au Téléphone

Hôtel International, Boulevard Clot bey, tenu par **M. Marchenay**, nouveau propriétaire. Cet établissement, situé dans un des meilleurs quartiers du Caire, se recommande par son confortable et ses prix modérés. Grands et petits appartements. Chambres meublées à d excellentes conditions.

SPA (Belgique) Saison des eaux du 1er mai au 31 octobre. Eaux minerales ferrugineuses célebres. — Etablissement de bains splendide. — Courses, tirs, chasses, concerts et bals. Situation privilégiee dans un pays pittoresque et salubre.

VINS FINS DE CHAMPAGNE
DE LA MAISON MOET ET CHANDON A EPERNAY *(Marne)*
VINS DOUX FRANÇAIS. VINS SECS ANGLAIS
D. ELEFTHÉRION
Alexandrie, *Seul Agent pour l'Egypte* **Le aire**
Dépôt dans tous les principaux établissements : Hôtels et Restaurants
n. 58

RÁKÓCZY
HUIT MÉDAILLES
Eau purgative de Bude (Hongrie) analysée par l'académie d'Etat de Budapest par les professeurs Dr Zeissel de Vienne, Stolzel à Munich, Hardy à Paris, Tichborn à Londres ; recommandee par les plus celebres médecins à cause de l'abondance de Lithion qu'elle contient et qui est indiquée contre les maux d estomac et de la vessie. En vente, dans toutes les pharmacies et les dépôts d eaux minérales.
Représentant général et dépôt pour l'Egypte Alexandrie et au Caire, chez B. Fischer et Cie. Propriétaires de la source : Messieurs LOSER. frères Budapest.

A. ALBERTINI
ALEXANDRIE ET LE CAIRE
Seul représentant en Egypte de la BIERE DE STEINFELD
Depôt Général. — Vente en fûts et en bouteilles.
Bière de Bavière **Lowenbrau** en bouteilles. **Vins** de France, d'Italie, de Hongrie et du Rhin. **Liqueurs** assorties et specialité de **Bitter Suisse** de la maison **A. F. Dennler** **Eaux minérales** de St Galmier Rakoczy et Rohitsch.
Service complet pour cafés et brasseries. Verreries assorties, Brosses, Pompes et robinets à biere — Vente en gros. *Franco* à domicile.
Succursale de la *Fabrique Royale* de cigares de Messieurs **Van der Jagt et François Utrecht** (Hollande).
Esbekieh-Route n. 1, presque vis-à-vis l'Hôtel Royal. 259

ADMINISTRATION
DE
PAQUEBOTS - POSTE KHÉDIVIÉ

Service accéléré entre Alexandrie et Constantinople
Voie de Pirée et Smyrne en 4 jours 1/2.

Ligne directe entre Alexandrie et Athènes
DEUX JOURS

Départ d'Alexandrie pour Constantinople chaque Mercredi, à dix heures du matin, avec escale au Pirée, à Smyrne, à Mételin et aux Dardanelles. La nourriture est comprise dans le prix de passage de première et de deuxieme classe. Une réduction de 15 0/0 est accordée pour les billets d'aller et retour de famille de trois personnes au moins ; pour les billets simples, aller et retour, la remise est de 10 0/0.

Service de Table de premier ordre

Les paquebots employés pour cette ligne possèdent des aménagements et tout le confort désirables pour Messieurs les passagers. Un docteur et une femme de chambre sont attachés au service de chaque paquebot.
S'adresser pour passages, groups et marchandises, à l'Agence située à la Marine.
Les Paquebots-poste Khédivié, dans la mer Rouge, quittent Suez chaque le Vendredi de chaque quinzaine à 10 heures du matin, pour Djedda et Souakim, Massawa, Hodeida, Aden, Tadjura, Zeila et Berbera.

N. B. — Les provenances de l'Egypte sont admises en libre pratique dans tous les ports grecs et ottomans.

15 juin A louer jolie maison bien meublée, avec jardin, jolie situation. S'adresser : bureau du journal.

VIEUX COGNAC FINE CHAMPAGNE
de St-Denis GABRIEL GADRAD *et Comp.*
COGNAC
Seul propriétaire de la célebre marque
COGNAC (Goutte d'or)
ROYAL WINDSOR
Le meilleur Regénérateur des cheveux
Haute Récompense à l'Exposition Internationale de BRUXELLES 1880
AGENTS GÉNÉRAUX POUR L'EGYPTE
Michaca et Bagdadli Alexandrie.
Agent au Caire, **Jacques Eman**.
420

UN JEUNE HOMME connaissant le français, l'italien et l'arabe, désire trouver un emploi dans une maison de commerce ou de banque S'adresser au bureau du journal. 422

ANTONIO VERONESI
Maison fondée en 1853
Dépôt d'horlogerie, bijouterie et joaillerie
Avec atelier annexé pour réparations de montres et tout travail d'orfèvrerie et joaillerie.
Mouski, au commencement de la rue neuve.

COGNACS & FINES CHAMPAGNES
de Gabriel Cruon fils et Cie
COGNAC
Dépôt pour la vente en gros :
CHEZ Fratelli BASSANO
A ALEXANDRIE ET AU CAIRE
AGENT GÉNÉRAL POUR EGYPTE
On trouve en stock des cognacs de 1875 1870, 1865, 1860, 1854, 1838, 1830, 1805. 14.

BOULANGERIE KHÉDIVIALE
ALEXANDRE ECONOMO
FOURNISSEUR DE LA FAMILLE KHÉDIVIALE
Tous les jours,
Pains Français, Allemand, Anglais et Grec.
PAIN AU LAIT
ET
BISCUITS POUR CAFÉ ET THÉ
côté de M. Parvis, à l'arbre, entrée par la ru du Mouski. D. 207.

LE CAIRE, IMP. FRANCO-EGYPTIENNE.

EAUX MINÉRALES
DE ROHITSCH (Styrie)
Excellente boisson de table favorisant la **digestion**, s'emploit aussi avec **grand succès** contre les **hémorroides, constipations etc.**
Fr. 17 la caisse de 25 bouteilles **au dépôt d'Alexandrie.**
Fr. 17 1/2 la caisse de 25 bouteilles **au dépôt au Caire.**
Seul dépositaire pour l'Egypte :
GUSTAVE MEZ rue Neuve. Caire.
Egalement en dépôt spécialité :
Litthauer Bitter 24 fr. la caisse de 12 bouteilles. *Bière* LION, de Bavière, fr. 50 la caisse de 48 bouteilles.
Grand assortiment de *Liqueurs* premières qualités.
S'adresser à Alexandrie à **M. Marco Levy Carasso.** 260

Carreaux Céramiques
DE
BOCH FRÈRES, *Maubeuge*
Pour demandes et renseignements s'adresser à
E. J. FLEURENT
N. 34 au Téléphone.
Seul Agent pour l'Egypte
Dépot à Alexandrie
F. LABBE agent A PORT-SAID
146

A. M. MORTINI
47, Rue des Sœurs, 47
ALEXANDRIE
Agent Général de LA CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT de PARIS pour la vente à crédit et facilités pour l'acquisition de toutes valeurs à lots, telles que obligations des villes de Paris, des départements et du Crédit Foncier de France, donnant droit aux coupons d'intérêts et aux tirages des lots.

JEAN MALEK
Maison Fondée en 1866.
FACTEUR, ACCORDEUR de PIANOS
ÉCHANGE et REPARATIONS
VENTE, ACHAT ET LOCATION
DE PIANOS
Esbékieh, route N° 56 — Caire.

BRASSERIE A.-BOHR
AU CAIRE
BIÈRE DE BAVIÈRE

A. M. MORTINI à Alexandrie. — Représentant du *Bosphore Egyptien*.

A LOUER à partir du 15 juin prochain un logement composé de 10 pièces 2me étage, situé sur le Square de l'Esbékieh.
S'adresser pour renseignements dans les bureaux du *Bosphore Egyptien*.

Imprimerie Franco-Egyptienne
J. SERRIÈRE
RUE DE L'ANCIEN TRIBUNAL, AU CAIRE
Spécialité d'Imprimés pour Administrations
Fournisseur
DE LA
COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ
IMPRESSIONS EN TOUS GENRES LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE
Grand Choix de Caractères entièrement neufs
FRANÇAIS, GRECS ET ARABES
AFFICHES DE TOUTES GRANDEURS
ATELIERS DE RELIURE -- FABRIQUE DE REGISTRE
Célérité dans l'exécution des Commandes

EAUX MINÉRALES NATURELLES
Garanties fraiches par certificats d'origine légalisés
V. HUBIDOS DARGON ET Cie
Vichy, Orezza, Pougues, Contrexeville et 36 autres sources. — **St-Galmier, Badoit la Reine** des eaux de table.—**Glacières de familles, filtres** et **rafraichissoirs, Cognacs surfins.** — **Coca** du Pérou, **Vins fins** d'Espagne. — Specialité d'**huile de colza épurée.—Pétrole rectifié** — **Stores** toutes largeurs, montures sur mesure. — **Ballons** et **lanternes** vénitiennes, **Verres** de couleur pour **illuminations.** — **Feux d'artifice.** — Appareils d'éclairage en tous genres.
Orfévrerie et couverts de table, titre supérieur. — Porte-Bouteilles en fer. — Bouche-bouteilles.
Dépôts de meubles arabesques de la maison **Philip Venisio** et comp. du Caire.

MAISON FONDÉE EN 1865
G. Süssmann.
LUNETTERIE

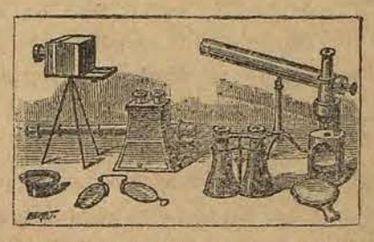

OPTIQUE
FOURNISSEUR de LL. AA. les PRINCESSES
DE LA
FAMILLE KHÉDIVIALE
LE CAIRE — RUE MOUSKY
Lunettes et Pince-nez, Or, Argent Nickel, Ecaille et buffle, Verres, Etuis, Jumelles, Longues-vues, Microscopes, Loupes, Niveaux, Boussoles, Baromètres, Thermomètres, Aréomètres, Hygromètres, Instruments de précision d'Electricité de Mathématiques, de Physique d'Arpentage et de Nivellement.
Réparations dans les 24 heures.
On se charge de l'expédition par poste de toute commande.

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN
N. 39 au Téléphone
SOCIÉTÉ ANONYME
Au Capital de francs 80,000,000
Siège Social au Caire.
Prêts hypothécaires à long terme, remboursables par annuités calculées de manière à amortir la Dette en 10 ans au moins, 50 ans au plus.
Prêts hypothécaires à court terme, remboursables avec ou sans amortissement.
Ouvertures de Crédit sur hypothèque.
Prêts sur nantissement.
Dépôts de fonds en compte-courant.
Dépôts de valeurs sans frais.

DEUTSCHE BIERHALLE
De Heinrich DIEMNICH
Esbékieh, à côté du Café Egyptien
CAIRE
Bière de Steinfeld et de Bavière et autres consommations de premier choix.
Pension bourgeoise. Buffet froid.

St ALBAN (Loire)
Renommé par ses eaux minérales et gazeuses.
Grand Hôtel St-Louis et Casino tenu par PERRAUD.

AVIS
M. le Dr oculiste **N. Apergis**, informe sa clientèle qu'il a établi son cabinet au Caire, dans la maison ocupée précédemment près le télégraphe Anglais sur l'Esbékieh au 2me étage, et dans les anciens appartement du Dr oculiste Panopulo.
Les heures de consultations sont les suivantes : le matin de 8 heures à 11 ; le soir de 3 à 5 heures.

JE CHERCHE **un appartement** non meublé, composé de quatre pièces, entrée et cuisine, dans un certain rayon autour du bazar, position aérée,—S'adresser aux bureaux du journal.